

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Algebris UCITS Funds plc

La Classe R EUR (ISIN IE00BK1KHL82) Algebris IG Financial Credit Fund, un compartiment de Algebris UCITS Funds plc

Le Fonds est géré de manière externe par Algebris Investments (Ireland) Limited (le Gestionnaire), un membre du groupe

Algebris

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds Algebris IG Financial Credit Fund (le **Fonds**) vise à générer un niveau de revenu intéressant et une appréciation du capital modérée à moyen terme en investissant les actifs du Fonds principalement dans des titres de qualité « Investment Grade » dont la notation est BBB- ou supérieure établie par une grande agence de notation (**Titres de qualité Investment Grade**).

Le Fonds est géré de manière active sans référence à un indice de référence, ce qui signifie que Algebris (UK) Limited (le **Gestionnaire des Investissements**) a toute latitude pour déterminer la composition du portefeuille du Fonds, sous réserve des objectifs et politiques d'investissement spécifiés.

Le Fonds a l'intention d'investir dans le secteur financier à l'échelle mondiale, principalement dans des Titres de qualité Investment Grade à taux fixes et variables, de sociétés et/ou d'administrations publiques. Ces Titres de qualité Investment Grade peuvent consister notamment en titres de créance de premier rang (senior) et en titres de créance subordonnés d'institutions financières.

Le Fonds peut également investir dans les titres privilégiés de trust, les titres convertibles (titres convertibles en actions), les titres hybrides (instruments combinant les caractéristiques des obligations et des actions), les actions privilégiées. Le Fonds peut investir jusqu'à concurrence de 10 % de la Valeur de son Actif Net dans des obligations convertibles conditionnelles (obligations convertibles en actions ou dont le montant du principal peut être l'objet d'une réduction de valeur si un événement déclencheur prédéterminé se produit), la dette subordonnée, les billets négociés en bourse (Exchange Traded Notes), en abrégé (**ETN**) et les fonds négociés en bourse (Exchange Traded Funds), en abrégé (**ETF**) (titres qui suivent un indice, une matière première ou un panier d'actifs à la manière d'un fonds indiciel, mais se négociant comme une valeur mobilière sur une bourse de valeurs). En période de fortes fluctuations du marché (volatilité), le Fonds peut éventuellement investir dans les dépôts de manière substantielle auprès d'établissements de crédit. Le Fonds n'a pas l'intention d'investir directement dans des actions ordinaires, mais peut éventuellement acquérir et détenir des actions ordinaires lorsque ces dernières sont acquises consécutivement à une conversion d'un autre titre détenu par le Fonds. Le Fonds peut investir jusqu'à concurrence de 15 % de la Valeur de son Actif Net dans des titres éligibles dont la notation est inférieure à BBB- mais au

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

à rendement moindre à rendement meilleur
Typiquement Typiquement

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique présenté ci-dessus est calculé à l'aide des données historiques d'un modèle représentatif pour les cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement indiquée restera inchangée, celle-ci pouvant évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il s'agit d'une classe d'actions dépourvue de risques et votre investissement initial n'est pas garanti. Le Fonds est classé dans la catégorie 4 en raison de l'importance et de la fréquence modérée des fluctuations des cours des investissements sous-jacents dans lesquels le Fonds investit.

Facteurs de risque

Le Fonds peut être exposé à des risques qui ne sont pas inclus dans le calcul de l'indicateur de risque et de rendement associés aux éléments suivants :

- Lorsque le Fonds investit dans des titres de créance (par exemple des obligations), il est exposé au risque de crédit (le risque de défaut de paiement d'un émetteur d'obligations) et au risque de taux d'intérêt (le risque d'évolution des taux d'intérêt).
- Le Fonds est également susceptible d'investir dans les obligations convertibles conditionnelles. Ces obligations présentent des risques supplémentaires tels que le risque lié à certains événements déclen-

moins BB- établie par une grande agence de notation. Le Fonds peut également acheter des titres sans notation dans certaines circonstances, comme indiqué dans le supplément du Fonds (le **Supplément**).

Le Fonds peut également contracter des instruments financiers dérivés (**IFD**) à des fins de couverture et de gestion efficiente de portefeuille et non à des fins spéculatives ou d'investissement, qui comprennent les options (titres donnant le droit d'acheter ou de vendre un autre actif), les swaps (un instrument qui échange la performance d'un actif contre celle d'un autre), les contrats à terme de gré à gré (« forward contracts ») (contrats d'échange de devises à une date convenue dans le futur) et les contrats à terme standardisés (« futures ») (contrats d'échange d'une quantité prédéterminée d'un autre actif à un certain prix à une certaine date future). En outre, certains instruments financiers tels que les titres convertibles, les obligations convertibles conditionnelles et les ETN peuvent comporter un effet de levier incorporé ou une composante de produits dérivés. Le Fonds peut éventuellement procéder à des investissements dans ces titres à des fins spéculatives ou d'investissement.

La devise de base du Fonds est l'euro et le Fonds peut avoir recours à la couverture contre le risque de change (technique visant à acheter ou vendre des devises pour minimiser les fluctuations des investissements non libellés en euros résultant des variations de change). Rien ne garantit que cette couverture atteindra son objectif.

Un investissement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs ayant un horizon d'investissement de moyen à long terme. Pour des informations complètes relatives aux objectifs et à la politique d'investissement, veuillez vous reporter à la section intitulée « Objectifs et politique d'investissement » dans le Supplément.

Opérations sur titres

Vous pouvez acheter ou vendre des actions chaque jour (sauf les week-ends ou les jours fériés bancaires au Royaume-Uni ou en Irlande). Les ordres d'achat et de vente peuvent être effectués en transmettant une demande avant 12 h 00 (heure irlandaise), un jour ouvrable à l'avance, auprès de l'agent administratif, BNP Paribas Fund Administration Services (Ireland) Limited.

Politique de distribution

Tout revenu pouvant apparaître dans le Fonds sera réinvesti dans le Fonds.

cheurs, notamment la chute du ratio de fonds propres d'un émetteur sous un seuil spécifique, le fait que l'obligation est susceptible d'être convertie en titres de capital de l'émetteur ou la possibilité que le montant du principal soit l'objet d'une réduction de valeur, ce qui entraînerait des pertes pour le Fonds.

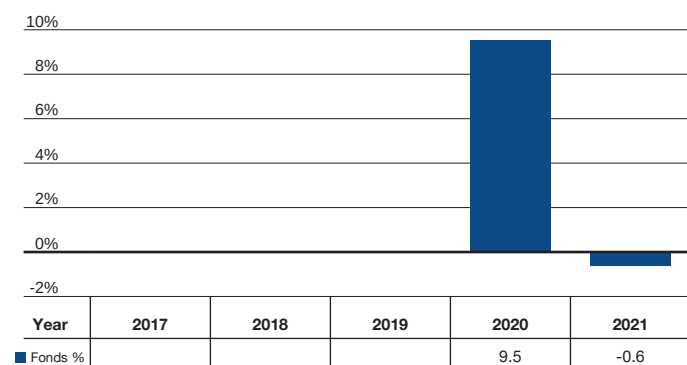
- Le Fonds peut investir dans les marchés émergents. Ces marchés comportent des risques supplémentaires tels que l'instabilité politique, des normes d'audit et d'information financière plus faibles et moins de supervision et de réglementation gouvernementales.
- Les investissements du Fonds peuvent être libellés dans des devises autres que l'euro. Par conséquent, la hausse ou la baisse de la valeur d'une devise peut avoir un impact positif ou négatif sur la valeur des investissements du Fonds.
- Les risques liés au développement durable peuvent affecter négativement les rendements du Fonds. Un risque en matière de développement durable est un événement environnemental, social ou de gouvernance (**ESG**) qui, s'il se produit, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement du Fonds. Les investissements du Fonds sont également exposés au risque de pertes résultant d'une atteinte à la réputation d'un émetteur dans le cadre d'un événement ESG.
- Le Fonds peut investir dans les IFD. Ces instruments présentent des risques supplémentaires tels que le risque juridique ou le risque de liquidité (l'incapacité de vendre le contrat en raison du manque d'acheteurs sur le marché). Ces risques peuvent avoir des effets négatifs sur la valeur globale du Fonds.
- Pour une vue complète de tous les risques associés à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » du Supplément et du prospectus (le **Prospectus**) de Algebris UCITS Funds plc (la **Société**).

FRAIS

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année:	
Frais courants	1,12%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques:	
Commission de performance	0,00%

PERFORMANCES PASSÉES



INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire

BNP Paribas Securities Services, Filiale de Dublin.

Fonds à compartiments multiples

Le Fonds est un compartiment de la **Société**, un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments, constitué en société d'investissement de type ouvert à capital variable en vertu des lois de l'Irlande en tant que société anonyme. Cela signifie que les actifs et les passifs de chaque compartiment sont par conséquent ségrégués en vertu de la législation.

Transferts entre classes et compartiments

Sous réserve des dispositions du Prospectus et du Supplément, les investisseurs sont en droit de transférer leur participation d'une ou de plusieurs classes à une autre, que ce soit au sein du Fonds ou dans un autre compartiment de la Société.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires concernant le Fonds, notamment le Supplément et le Prospectus, le dernier rapport annuel ainsi qu'un éventuel rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en langue anglaise auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Le cours le plus récent des actions du Fonds peut être obtenu gratuitement à l'adresse <https://www.bloomberg.com>. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour la Société considérée dans son ensemble.

Législation fiscale

À la date du présent document, le Fonds n'est pas assujéti à la fiscalité de l'Irlande sur son revenu ou sur ses plus-values. Il est recommandé aux investisseurs de demander l'avis d'un conseiller professionnel concernant l'impact fiscal personnel d'un investissement dans le Fonds en vertu des

Le montant des Frais courants est basé sur les dépenses des 12 derniers mois jusqu'à la période se terminant le 31 décembre 2021. Les Frais courants n'incluent pas les frais de transaction du Fonds et peuvent varier d'une année à l'autre.

Un prélèvement anti-dilution s'élevant au maximum à 1,5 % de la valeur des Actions (représentant le coût d'achat ou de vente des investissements sous-jacents) peut vous être imputé à l'entrée ou à la sortie du Fonds. Ce prélèvement est versé au Fonds pour protéger les investisseurs existants contre la prise en charge des frais de transaction imputables à d'autres investisseurs procédant à l'achat ou à la vente de leurs actions. Le prélèvement anti-dilution moyen porté en compte au cours du dernier exercice s'est élevé à 0,26 %.

Le gestionnaire des investissements du Fonds ne peut prétendre à une commission de performance en ce qui concerne les actions du Fonds. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section intitulée « Frais et commissions » du Prospectus et du Supplément.

Vous devriez être conscients que les performances passées ne représentent pas une indication fiable pour les performances futures.

Date de lancement des Fonds : 04/11/2019

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 04/11/2019

Les performances sont calculées en: EUR

Le calcul des performances passées ne prend pas en compte les frais d'entrée et de sortie, mais tient compte des Frais courants et mentionnés ci-dessus.

lois de la juridiction dans laquelle ils peuvent être assujettis à l'impôt.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base d'éventuelles déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du Prospectus.

Classes d'actions représentatives

Ce document concernant la Classe R EUR est un document d'information clé pour l'investisseur représentatif d'autres classes d'actions émises par le Fonds, à savoir la Classe R CHF (IE00BK1KHQ38), la Classe R GBP (IE00BK1KHN07), la Classe R JPY (IE00BK1KH05), la Classe R HKD (IE00BK1KG884), la Classe R SGD (IE00BK1KHV80) et la Classe R SEK (IE00060EVI15). Les informations relatives à ces classes d'actions peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.

Politique de rémunération

Des informations détaillées relatives à la politique de rémunération actualisées du Gestionnaire, comprenant une description du mode de calcul des rémunérations et des avantages sociaux, l'identité des personnes chargées d'attribuer ces rémunérations et avantages sociaux, dont la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse <https://www.algebris.com/> et les investisseurs peuvent obtenir une copie imprimée de cette Politique de rémunération sans frais et sur simple demande.

Classification MIFID II

Le Fonds peut être classé et traité comme un instrument financier non complexe au sens de la Directive MIFID II.